



LE JARDIN D'ÉPICURE
Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
12 bd des Jardins - 13800 ISTRES
04 42 49 13 15 / 04 42 11 89 98 / 06 23 38 02 02
amaplejardindepicure@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2014

Compte-rendu

Sont présentes ou représentées les familles listées sur la feuille d'émargement annexée au présent compte-rendu (sur 148 familles amapiennes à jour de leur cotisation, 40 familles présentes et 52 représentées).

Sont présents également

- M. François BERNARDINI, Maire d'Istres,
- M. Laurent BREMAUD, Conseiller Municipal, en charge des Quartiers Sud
- Vanessa BANCHERAU, Chargée de Mission chez Alliance Provence
- Christian RIOUSSET, agriculteur,
- Elisabeth COMPANY, productrice de volailles,
- Catherine PONÇON, productrice d'oeufs,

Sont excusés :

- Lilian ESTIENNE, en voyage de nocces,
- Benjamin GIRARD, producteurs de fromage de brebis,
- Carole et Pascal FAUDON, producteurs d'agneau, de fromage de chèvre, de porc
- Valentine de CHABANEIX, productrice de bœuf,
- Nelly DELPOUX, productrice de veau.
- Manu, notre boulanger

L'assemblée générale débute à 18 h 10 en la salle du Lavoir à Rassuen (Istres).

La présidente Isabelle SAGET souhaite tout d'abord la bienvenue et remercie l'ensemble des personnes présentes.



La parole est ensuite donnée à François BERNARDINI, Maire d'Istres, qui se félicite d'être présent à cette assemblée générale. Il souligne l'esprit convivial qui anime notre amap et qui permet d'aider à la protection de la nature sans aucun problème de concurrence. Il a toujours été « accompagnateur » de notre projet pour notre amap et le restera.



La présidente rappelle que notre amap est constituée de 60 familles le vendredi, 88 familles le mercredi avec environ douze producteurs réunis autour de notre agriculteur Lilian ESTIENNE.

Il est rappelé ensuite les principes d'une AMAP, notamment en ce qui concerne les aides ponctuelles au déballage pour lesquels les bénévoles manquent. Si chacun vient aider simplement 1 fois, cela permet de soulager les bénévoles présents. Pour aider au déballage, il suffit d'arriver le mercredi ou le vendredi vers 16 h 50. Un cahier de roulement déjà en place le vendredi va être mis à la disposition des amapiens pour le mercredi afin que chacun puisse se noter lorsqu'il est libre.



Car en fait, il n'y a rien de pire pour les bénévoles que de voir arriver des amapiens assez tôt et qui attendent les bras croisés que le camion soit déchargé.

Il est rappelé que toutes les personnes œuvrant à l'amap sont des bénévoles, il n'y a aucun salarié.



De plus les distributions commencent à 17 h 30. Les producteurs ont pour mission que tout soit prêt pour cet horaire. **Donc bonne humeur et convivialité** si l'on arrive plus tôt et qu'un producteur n'est pas encore arrivé.

1 - RAPPORT MORAL

Isabelle présente son bilan moral 2013. Diverses actions ont eu lieu en 2013 :

- des aides sur l'exploitation, la taille des oliviers, le ramassage des pommes et des poires,
- le vide-grenier de Rassuen en Mai également et en Octobre. Pour cette manifestation, Isabelle remercie Lilian et Elisabeth d'avoir offert respectivement le panier de légumes et la volaille proposés à la loterie,
- Istres propre en mai,
- Graines de Zen à le MPT
- les Virades de l'espoir en Septembre.

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité des votants

Isabelle enchaîne sur les prévisions 2014 :

- Istres propre si l'opération est renouvelée (M. le Maire intervient pour expliquer que cette année, l'organisation est plus difficile en raison des élections municipales)
- le vide-grenier de Rassuen
- Graines de Zen du 11 au 14 avril à la MPT. A cette occasion, un appel à volontaires est fait pour tenir le stand

- Les Virades de l'espoir en septembre...



Franck parle ensuite du groupe du vendredi : il y a 60 familles (contre 75 la saison dernière) qui se réunissent le vendredi soir autour de nos produits. Franck remercie l'ensemble des bénévoles, référents ou non, qui aident au cours des distributions.

Claude prend la parole pour parler du groupe du mercredi qui est composé de 88 familles. Il remercie tout d'abord les référents et bénévoles pour leur implication au sein du groupe. Le groupe est stable, les départs, très faibles, sont dus à des mutations professionnelles ou des problèmes personnels. Cela s'explique par le fait que le groupe du mercredi est le groupe de base, constitué de familles plus anciennes.



2 - RAPPORT FINANCIER

La parole est ensuite donnée au trésorier de l'association, Claude.

Les finances sont saines. Au 1^{er} janvier 2013, le compte chèque s'élevait à 1002.24 € et le livret d'épargne à 358.88 €. Au 31 décembre 2013, le compte chèque est de 585.17 € et le livret d'épargne de 719.60 €. Les dépenses ont été plus importantes cette année pour des événements heureux tels que les mariages de Lilian et Aurore ESTIENNE, de Christophe et Céline CARDONNA, et de naissance d'ABBY, la fille de Benjamin GIRARD.

Le reste des dépenses est constitué des apéritifs, du cadeau de fin d'année et de quelques faibles dépenses administratives.

Le trésorier ne demande pas l'augmentation de la cotisation qui restera à 5 € par saison.

D'autre part, Claude présente un bilan sur le poids des paniers sur l'année.
En 2010, le poids moyen du panier à 17 € est de 6.389 kg par semaine
En 2011, il est de 6.484 kg par semaine.
En 2012, il est de 6.570 kg par semaine.
En 2013, le poids moyen du panier à 18 € est de 6.540 kg par semaine.
La baisse des paniers d'été due au mauvais temps a été compensée par des beaux paniers en fin d'année (efforts très importants de Lilian pour replanter les plants perdus).



Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité des votants

3 - DESIGNATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les familles suivantes sont volontaires pour faire partie du conseil d'administration :
ALBERT - ALINGRIN - BARTHERLEMY - BONNABEL - BOUBAYA - BUENO -
CHARPENTIER - DESCHAMPS - DUBOIS - DUMAS F. - DURANDO - IMBERT -
JANNAS - LASSORT - MERLE - POMIAN - SAGET - SPAETER - WULLES.

Ce conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Les familles réélues seront réunies lors d'un prochain conseil d'administration afin d'élire le bureau.



4 - POINT SUR LES DIFFERENTS PRODUCTEURS

a) Christian RIOUSSET, agriculteur



Christian a constaté une baisse des effectifs des familles amapiens dans toutes les amap du département. Mais ce qui est bien en amap, c'est qu'il y a un groupe d'amapiens face à un groupe de producteurs.

Il présente ses excuses pour Lilian et pour lui pour le panier qui n'a pas été ce qu'il aurait dû être à cause d'une météo déplorable.

Mais il explique que la valeur du produit en lui-même est à dissocier du poids du panier (des haricots verts n'ayant pas la même valeur marchande que des courgettes). Certains produits sont plus difficiles à produire d'où leur valeur.

Cet été, Lilian et lui-même ont réagi pour valoriser le panier en intervenant sur la qualité et non sur la quantité.

Les semences bio sont toujours très difficiles à obtenir : par exemple, Lilian devrait être autonome l'an prochain sur les topinambours car Christian les lui donne.

Christian ne veut pas planter des quantités astronomiques, il souhaite privilégier la qualité des légumes

Christian nous explique que Lilian manque de place pour planter, de personnel. C'est un cercle vicieux : le nombre de paniers baissant, Lilian ne peut pas embaucher du personnel donc il ne peut pas produire plus.

Sur un panier, il y a environ 0.80 € de TVA, 1 € de gasoil, 1.50 € pour payer le remplaçant à la distribution.

Il nous rappelle que le métier d'agriculteur est très fatigant : il rend hommage à Lilian qui n'arrête jamais de travailler (mais même s'il ne vient pas à la distribution pour se dégager un peu de temps, cela occasionne des frais pour payer le remplaçant).



Pour l'avenir, Christian a conseillé à Lilian de trouver des paniers supplémentaires en cherchant peut-être de nouvelles amap. Il faudrait que Lilian change de politique pour la main-d'œuvre en essayant d'avoir 1 personne en plus.

Isabelle remercie Christian pour son intervention qui donne un éclairage différent de celui que nous propose Lilian.

Cathy rappelle que la meilleure publicité pour l'ama est faite par les amapiens eux-mêmes : une personne qui est amenée par un amapien reste en général au sein de l'association, celle qui vient parce « qu'elle a vu de la lumière en passant » ne reste pas au-delà du mois d'essai.

Claude rappelle que nos producteurs, quel qu'ils soient, ne produisent pas des boulons. En termes de débouché, Claude travaille sur un projet de paniers solidaires, projet qui sera réactivé après les élections municipales avec l'aide d'Alliance Provence.

b) Catherine Ponçon, productrice d'œufs



Catherine nous explique que fin 2013, elle a pu déménager ses poulaillers et se lançait dans sa propre exploitation. Toute petite, elle a toujours voulu être agricultrice mais elle confirme que cela représente beaucoup de travail.

Elle a aujourd'hui 1000 poules pondeuses, 3 bâtiments (dont 1 inoccupé pour faire le vide pendant 6 mois) et tout le terrain adéquat pour son élevage.

Elle voudrait se diversifier un peu en faisant peut-être des œufs de caille.

Enfin, elle remercie ses référentes, Marie et Régine, sur lesquelles elle peut compter.

c) Elisabeth COMPANYY, productrice de volailles



Amélie sur le mercredi et Nelly sur le vendredi sont les référentes d'Elisabeth. Celle-ci les remercie pour leur travail et également l'ensemble des amapiens pour la qualité de l'accueil qui lui est réservé à chaque livraison et pour leur action militante.

Elisabeth est installée depuis 2009 à Isle sur Sorgue. Elle a 1.5 ha de terrain avec des poulets, des pintades, des chapons. Les céréales sont 100 % bio (elle les achète d'ailleurs avec Catherine Ponçon avec qui elle échange beaucoup). Les camions de céréales de 18 tonnes par mois sont ainsi partagés par plusieurs aviculteurs.

Elles traitent ses bêtes avec des huiles essentielles, des décoctions de plantes, sans antibiotiques et bien sûr sans OGM.

Les poulets sont trop gros en ce moment car ils profitent bien. Leur poids devrait redevenir plus raisonnable dans quelque temps.

d) Pain

Claude donne des nouvelles de Manu, notre boulanger, dont le papa est très malade.

Cathy rappelle le mode de livraison des légumes, des fruits (pommes et kiwis), du pain, du miel, des œufs : les produits qui sont à proximité de Lilian sont amenés chez lui. Pour les autres, Lilian les prend au passage en venant livrer. Ainsi, la pollution liée aux déplacements est réduite.

5 - QUESTIONS DIVERSES



Il n'y a pas de questions d'amapiens.

Franck demande à ce que chaque amapien se fasse bien émargé à la distribution afin de ne téléphoner qu'aux vrais absents.



6 - ALLIANCE PROVENCE



La parole est donnée à Vanessa BANCHEREAU, chargée de mission auprès d'Alliance Provence.

Vanessa présente AP comme le réseau régional des amap et MIRAMAP comme le réseau interrégional des amap. Cette fédération des amap au sein d'AP permet d'être représentées auprès des collectivités sur les 3 collèges (consommateurs, producteurs et amap) en tentant d'influencer le paysage politique et associatif.

La nouvelle charte des amap va bientôt être diffusée largement (en attente de validation par Miramap). Cette charte a été revue, elle devient nationale, applicable à toutes les amap de France, afin que l'éthique soit nationale. Elle devra être résignée par chaque amapien afin que chacun se l'approprié.

AP permet aussi de faire le lien entre une amap en recherche et un producteur.

AP a le projet d'installer un atelier de transformation dans le Vaucluse et aide également à la mise en place de paniers solidaires.

Vanessa explique également qu'il a été mis en place un SGP (système de garantie participative) qui permet l'évaluation d'une amap et/ou de son producteur (à leur demande) afin de tenter de progresser dans la gestion de l'amap ou de l'exploitation agricole.

Cathy explique que notre amap et Lilian ont ainsi été évalués il y a quelque temps et que depuis nous sommes une référence, tant sur notre mode de gestion que Lilian sur son exploitation. La charte des amap est sur notre site internet, à la disposition de tous.

Vanessa renchérit en stipulant que nous sommes la 3^{ème} amap de la région en terme de paniers (devant Gardanne et Ste Côme dans le Var) et donc la seconde dans les Bouches-du-Rhône.

Claude précise que la cotisation d'AP est payée 1 fois par an, avec le début de la saison printemps/été, en Mai. Elle s'élève à 10€ par famille et couvre aussi l'assurance de notre association.

Il souligne que les amap sont des « OVNI » dans le modèle économique actuel car elles concurrencent les grandes surfaces, les commerçants, elles permettent du négoce dans des salles prêtées par les mairies et tout cela, sans aucun intermédiaire.

Il est indispensable de continuer à se fédérer à adhérer à AP afin de faire perdurer ce système

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Isabelle remercie l'ensemble des participants, amapiens et producteurs, pour leur présence et les invite à prendre le verre de l'amitié.

La séance est levée à 20 h 05



La Secrétaire

Catherine BONNABEL